Communiqué – Toulouse le 4 novembre 2025

TOULOUSE - GRAND PARC GARONNE/ ÎLES DU RAMIER

EXTENSION DES ACTIVITES DU SITE SEVESO SEUIL HAUT :

UN DANGER CROISSANT POUR LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT !

Automne 2025 : la relance des activités chimiques dangereuses sur ce site urbain au cœur de la zone Natura 2000 de la Garonne marque un recul inacceptable de la protection environnementale et sanitaire *;* la métropole toulousaine franchit une nouvelle étape dans la régression de la protection de l'environnement et de la santé publique.

En effet, la publication le 31 octobre de l'arrêté ministériel autorisant la création sur ce site d'une plateforme industrielle, nommée « Empalot », va permettre, à la société Ipsophène, l'installation de l'usine expérimentale de fabrication du paracétamol, une activité également classée SEVESO.

Cette création sonne comme un signal d'alarme pour les associations et les citoyens. Le site, que beaucoup croyaient promis à un déménagement, voit au contraire ses activités chimiques dangereuses et polluantes relancées et amplifiées.

La nouvelle plateforme industrielle gérée par l'entreprise ArianeGroup (héritière de la SNPE – Société National des Poudre et Explosifs) ne se contente plus de :

- Pomper seize millions de m³ d'eau par an et rejeter des effluents dans la Garonne,
- Manipuler et synthétiser des produits explosifs, dont la toxicité aiguë a récemment conduit à l'extension des zones d'effets.

Désormais, elle est autorisée pour :

Activité	Quantité/Description	Risques associés aux produits
Entreposage de produits à toxicité aiguë	Près de 200 tonnes	Santé humaine et environnement
Entreposage de PFAS	100 tonnes	Pollution durable de la Garonne
Rejets d'effluents de traitement des PFAS	Sans étude d'impact environnementale	Contamination des écosystèmes

(Source : autorisations accordées à Ipsophène et projet ELIXIR)

L'insularité du site et sa proximité immédiate avec le centre-ville de Toulouse, autrefois perçue comme un atout, en font aujourd'hui une aberration :

- Risques aggravés en cas de crue de la Garonne,
- Sûreté fragilisée par le surplomb des côteaux de Rangueil,
- Exposition accrue des populations des quartiers environnants et aval,
- Pollution permanente de l'air et de l'eau par les rejets industriels autorisés et la circulation des poids lourds.

Comment continuer à défendre ces nouvelles installations industrielles en limite du nouveau « poumon vert » de la ville, promu et développé par la mairie de Toulouse ?

Le caractère stratégique des productions d'ArianeGroup (carburants de fusées et de missiles) ne saurait justifier le maintien, et encore moins le renforcement, d'un site aussi dangereux et mal placé.

Face à cette rupture d'équilibre et à cette fuite en avant, les associations signataires relancent avec force leur demande :

« Le déménagement de toutes les activités dangereuses et polluantes vers des sites plus adaptés et sécurisés doit reprendre sa place au premier plan des préoccupations de nos élus.»

Nous appelons :

- Les candidats aux prochaines élections municipales et communautaires à s'emparer de ce dossier et à s'engager publiquement,
- Les citoyens à se mobiliser pour exiger la protection de leur santé et de leur environnement en soutenant nos recours,
- Les médias à relayer cette alerte et à interroger les responsables politiques et industriels.

La sécurité des Toulousains et la préservation de la Garonne ne sont pas négociables.

Agissons ensemble avant qu'un nouvel accident nous donne raison.

Contacts médias :

- Jérôme Favrel, Comité de Quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne, 07 67 35 58 14
- Annie Mercier, Amis de la Terre Midi-Pyrénées, midipyrenees@amisdelaterre.org

Les informations sur notre site :

Arrêté préfectoral d'autorisation « ELIXIR » (Unité d'oxydation hydrothermale supercritique) – 04/07/2025

Arrêté préfectoral d'autorisation « IPSOPHENE » (Usine de production de paracétamol) – 24/09/2025